

# DOSSIER DE PRESSE

Atelier participatif  
à destination des responsables de festivals à Madagascar

Du 3 au 8 février 2014

Bibliothèque nationale / Institut français de Madagascar



SCAC / AMBASSADE DE FRANCE

FSP « ART MADA 2 »

**PMMC**  
Parcours Médiation et Management Culturels



Ministeran'ny | Ministère  
Kolontsaina | de la Culture  
sy ny Vakoka | et du Patrimoine



## **... Un atelier interactif pour faire (ré)agir les opérateurs culturels malgaches...**

Un atelier en vue de réunir et d'accompagner les responsables de festivals à mieux appréhender l'organisation de leurs événements s'est tenu du 3 au 8 février à la Bibliothèque nationale (Anosy). Madagascar compte aujourd'hui un nombre important de manifestations culturelles dont une quinzaine à portée internationale. On peut compter en moyenne un festival par région. Suite à l'arrêté n° 177/2013 « portant reconnaissance des Evénements Culturels Phares (ECP) », pris en 2013, et la clôture définitive du projet de coopération franco-malgache Art Mada 2 (2009-2013), il était important de faire le point et « ré-outiller » les responsables de festivals au vu des principes et objectifs définis dans cet arrêté. Pour ce, le projet Art Mada 2 et le Ministère de la Culture et du Patrimoine ont confié l'organisation de cette session de formation participative à destination des responsables-directeurs de festivals au Parcours Médiation et Management Culturels (Université d'Antananarivo), et la coordination pédagogique à Gaïa Solutions.

L'atelier réunit ainsi une vingtaine d'opérateurs de festivals (Mitsaka / Est, Zegny Zo / Nord, Mamahoaka / Hautes Terres, Volambetohaka / Sud,...), plusieurs représentants institutionnels (Direction des Arts et de la Promotion Artistique - DAPA, Office Nationale des Arts et de la Culture - OFNAC, Direction Générale de la Culture, fédérations artistiques, confédération des syndicats d'artistes, Université d'Antananarivo), la coopération française, le secteur privé et le Centre de Ressources des Arts Actuels de Madagascar (CRAAM) et l'administratrice du Festival des Cultures urbaines (Saint-Denis / La Réunion), Pheap Poeung,

## **... Des objectifs prédéfinis...**

Cet atelier interactif avait pour objectifs majeurs de :

- Réunir les responsables de festivals / projets culturels pour une meilleure mise en réseau, une meilleure mutualisation des ressources, un meilleur partage des informations / acquis / expériences / blocages à l'échelle nationale ;
- Maîtriser et/ou reconsidérer, au vu du contexte économique actuel de la Grande Île, les fondamentaux de l'organisation / préparation / mise en œuvre d'un festival aux côtés d'un professionnel ;
- Dresser un état des lieux du secteur «festival» à Madagascar, ce à travers les regards croisés des diverses parties impliquées (opérateurs, secteur privé, Etat, bailleurs de fonds et partenaires internationaux...) ;
- Susciter des pistes d'amélioration / de réflexion en vue d'établir un plan d'action commun pour assurer la pérennisation des ECP.

## **... Une semaine riche en contenus et échanges...**

Plusieurs points ont été traités durant cet atelier, notamment :

- La présentation et l'étude de la réglementation malgache relative à la réalisation d'événements culturels phares à Madagascar (arrêté n° 177/2013, droits d'auteur, fiscalité...) : quel cadre légal depuis 2013 ? Comment se positionne le Ministère en charge de la Culture, ses délégations en province et ses organismes rattachés (OFNAC...) : quel

appui technique / logistique envisager-demander ? Quel rôle facilitateur auprès des partenaires/opérateurs économiques privés et des institutions? La place actuelle du mécénat et sponsoring / parrainage ?

- l'état des lieux des événements culturels phares existants : témoignages sur les difficultés, blocages... ;
- l'analyse des grandes étapes de la préparation d'un festival : constitution d'une équipe (organigramme) et répartition des tâches ; établissement d'un chronogramme ; direction artistique définie ; lieux et contraintes techniques identifiés ; sécurité et autorisation ; avant-programmation ; expertise des coûts de réalisation, établissement d'un budget prévisionnel, montage du projet, recherche de financements, suivi des subventions, visibilité de l'événement, élaboration de supports, le réseautage, relations avec les médias... ;
- l'analyse des techniques de management de projets culturels (subventions, gestion, administration, production, diffusion) : étude de cas ;
- les actions de sensibilisation en direction de publics ciblés (enfants, personnes âgées, étudiants, commerçants, etc.), menées tout au long de l'année ;
- Le rôle de la médiation culturelle et de la presse culturelle ;
- Le bénévolat et ses limites.

## **■ ... Des points très importants abordés...**

Des séances riches d'échanges et de débats sincères ont permis aux opérateurs de chaque région de s'exprimer sur leur « malaise / mal-être » en tant qu'entrepreneurs culturels travaillant dans un pays où la crise de 2009 a accentué la difficile et chaque année incertaine pérennisation de leur festival, où la majorité des partenaires internationaux n'est pas habilitée à soutenir le secteur culturel / les actions purement artistiques et où le secteur privé est resté frileux tout au long de ces cinq dernières années. De plus, la culture reste souvent synonyme pour beaucoup, non de « levier de développement », mais de simple divertissement / loisir.

Pour palier ces handicaps majeurs, des idées, des pistes de changement et de revendications ont fusé au cours de ces rencontres. Avec le retour progressif à l'ordre constitutionnel, les opérateurs de festivals, engagés par conviction et désireux de se professionnaliser, comptent ainsi (ré)agir ensemble pour que la culture devienne un secteur « hautement » prioritaire. Pour ce, il leur faudra s'armer de moyens – financiers, mais aussi humains –, afin de prouver à travers leurs actions qu'un pays ne peut et ne doit pas passer sous silence le secteur culturel, socle de l'harmonie / la cohésion sociale et de l'émancipation et éducation des masses..

La restitution de l'atelier sous forme de table ronde s'est tenue le samedi 8 février à l'Institut français de Madagascar (IFM). Les opérateurs de festivals prévoient de rédiger une déclaration commune en faveur de la promulgation de la loi sur le mécénat, notamment. L'application de cette loi est, selon eux, l'une des solutions majeures pour encourager le secteur privé à s'impliquer, avec intelligence et philanthropie, dans le secteur culturel malgache.

## **... Intéressant à noter...**

Le projet de coopération franco-malgache Art Mada 2 a pu organiser, en 2011, deux ateliers à destination notamment des responsables des principaux festivals malgaches à portée nationale et internationale, ce en partenariat avec l'Université d'Antananarivo :

- « Communication et marketing de projets culturels (festivals, rencontres, événements...) (78 h), en collaboration avec Percy YIPTONG (consultant, responsable de l'agence KoolKreol / Maurice) ;
- « Gestion et administration d'un projet culturel » (78 h), en collaboration avec l'équipe administrative du théâtre Le Séchoir et du Festival Leu Tempo (La Réunion).

En 2012 a été mis en place un atelier réunissant, entre autres, les principaux responsables de festivals et d'associations culturelles : « Analyse du cycle de montage d'un projet transnational UE-ACP », animé par Christoph Pelzer (consultant / Maurice) et Marion Matigot (Sakifo-Iomma / La Réunion).

## **... Contacts...**

### **GAÏA SOLUTIONS**

Lot IIA23 Antaninandro  
Antananarivo 101 - Madagascar  
+261 20 22 321 69 / +261 20 26 010 83  
coordination@gaia-solutions.org  
www.gaia-solutions.org

### **CRAAM – Centre de Ressources des Arts Actuels de Madagascar**

#### **Université d'Antananarivo**

+ 261 34 85 682 57 / + 261 33 18 169 10  
communication@craam.mg  
www.craam.mg